

Réunion du Comité Directeur Procès-verbal n°2024-04-29 Relevé de décisions

Réunion en Présentielle / en visioconférence	Lundi 29 avril 2024 de 14h00 à 17h00
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres élus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés : Président CRA :	Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN,
Excusés ou remplacés :	Joël MULLER, Philippe PAULET, Laurent HETZEL, Hervé PAPAVERO, Mathieu CHAPPAZ, Cedric KANTE, Patrice GRETHEN

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et déclare ouverte la réunion organisée en présentielle et en visioconférence.

1 Approbation du PV du Comité Directeur

- Le PV du Comité Directeur du 18 mars 2024 est approuvé à la majorité.

2 Retour sur l'assemblée générale du 30 mars 2024

Le président Albert Gemmrich prend la parole et déclare :

Chers collègues,

Tout d'abord permettez-moi de revenir sur notre AG du 30 mars dernier qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Au nom du Comité Directeur

je tiens à féliciter Frédéric Varais et ses équipes pour l'organisation sans faille.

Merci à eux pour leur engagement, en espérant que nous n'aurons plus à le faire ensuite.

Vous avez sans doute lu l'extrait du procès-verbal, de la dernière réunion du Comex de la FFF.

Le vote de la LGEF du 30 mars qui a refusé la scission de l'Alsace avec une majorité de 61,74% a été acté par le Comex qui a décidé à l'unanimité, sans ma participation au vote en ma qualité de président de la LGEF, de mettre un terme au processus démocratique enclenché sur cette question dont voici la teneur :

« Il est rappelé les termes du processus de consultation des instances territoriales concernées par le projet de création d'une ligue de football d'Alsace.

Le 28 octobre 2023 l'Assemblée générale du district d'Alsace s'était prononcée en faveur de la création de la ligue d'Alsace, tandis que de la ligue du Grand Est s'est prononcée contre le 30 mars 2024.

Il est rappelé que le processus avait été approuvé par l'ensemble des parties présentes à l'occasion de la réunion tenue au ministère des sports (ligue, district, collectivités territoriales, parlementaires) le 16 juin 2023 et qui a fait l'objet d'un communiqué de presse du Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques en ces termes : « La ministre suivra ce processus qui va s'engager dans les toutes prochaines semaines (...) et qui, si les deux AG territoriales se prononcent favorablement, appellera une décision fédérale de principe en juin 2024 sur le projet (...) ».

Les deux assemblées générales territoriales ne s'étant pas toutes deux prononcées favorablement, le Comité Exécutif délibère, qu'il n'y a pas lieu, dans le respect de ce qui a été acté, d'inscrire ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée fédérale de juin et qu'ainsi le processus engagé s'arrête ».

Le sujet est donc clos, je me réjouis que la raison l'ait finalement emporté. Je crois que cette décision doit maintenant constituer le point de départ d'un retour à des relations normalisées, pacifiées, entre nos instances.

J'ai lu aussi la semaine dernière que le président du District d'Alsace, Michel Aucourt indiquait « qu'on ne pourrait plus travailler avec eux » eux étant bien sûr la LGEF, nous tous ici présent et faisant partie du Comité Directeur.

Cette position incompréhensible me peine beaucoup, me laisse perplexe, mais Michel je voudrais simplement te rappeler ici, que travailler avec la Ligue n'est pas une option, mais une obligation dans l'intérêt du football et de nos clubs.

Travailler ensemble c'est une réalité quotidienne, le football poursuit sa route, le football continue des échéances sont prévues dans les prochains jours et les prochaines semaines.

Les clubs de la Ligue du Grand Est ont clairement indiqué leur désir de rester dans l'organisation actuelle, ils doivent être entendus, ce choix doit être respecté.

Je souhaite sincèrement que nous retrouvions un mode de fonctionnement serein qui nous permette d'assumer pleinement notre responsabilité, celle d'imaginer le football de demain dans le Grand Est, celle d'améliorer et de moderniser ce qui doit l'être, et tous ensemble.

En réponse Michel Aucourt prend la parole et déclare que le Comité Directeur du District qui sera élu le 05 octobre 2024, il en sera candidat pas forcément élu.

C'est ce nouveau Comité qui réexaminera la reprise d'une collaboration avec la Ligue du Grand Est après les élections de novembre de la LGEF, jusque-là le Comité du District ne participera à aucune manifestation organisée par la Ligue.

Le Comité directeur du District expédiera les affaires courantes et agira en conscience, les clubs alsaciens agiront en respectant les obligations de la Fédération.

Nous agissons toujours dans l'intérêt des clubs. Le comité Directeur du District informera dès ce soir le président Philippe Diallo de cette décision collégiale.

Et si le projet d'une Ligue d'Alsace n'était pas définitivement enterré ? si vous avez lu un peu la presse et les engagements du président de la République, il pourrait y avoir très rapidement une remise en cause du sujet après l'intervention de Eric WOERTH le 3 mai 2024. Les semaines à venir nous en dirons davantage.

Christophe Sollner indique que son sentiment aujourd'hui c'est que le football a montré au monde politique qu'il avait à s'occuper de ses affaires et pas de celles du sport, et aujourd'hui la seule question qui est posée c'est qu'est-ce que décidera le monde politique, mais le sport lui il a décidé clairement, et le football est exemplaire pour les autres fédérations qui étaient très attentives au résultat de ce vote.

Maintenant quand le district d'alsace cite le monde politique, Emmanuel Macron, Amélie Oudéa Castéa on rajoute maintenant Eric Woerth, alors que le monde politique prenne ses responsabilités et décide d'une création d'une région d'alsace et le football se pliera aux décisions comme cela a été le cas lors de la fusion. En tout cas la position du football est réglée on a un enjeu partager pour que tout se passe bien pour nos clubs. Ce sont les clubs qui ont affirmé leurs convictions en votant le statut quo.

Bruno Herbst, René Molle, Yann Leroy, souhaitent que l'on retrouve un fonctionnement normal et que le football reprenne ses droits afin de préparer l'avenir sur les bases territoriales actuelles.

Différents membres donnent leurs sentiments sur la situation et souhaitent que maintenant la sérénité l'emporte et que le football reprenne ses droits.

3 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités est joint en annexe.

- Le Comité directeur valide à la majorité l'ensemble de ces mouvements.

4 Projet de fusion des clubs n° FFF 538071 de US CHATELRAOULD LES RIVIERES HENRUEL et n° FFF 582112 l'AS BIGNICOURT SUR MARNE

Considérant les éléments communiqués par les clubs en date du 24 janvier

- Le Comité directeur suit la position du district de la Marne et décide de donner un avis favorable à cette demande.

5 Projet de regroupement de clubs de jeunes et convention

Les clubs de JS BISCHWALD-AS GROSTENQUIN BERIQ et AS FREYBOUSE FREMESTROFF.

- Le Comité directeur donne son accord à la majorité

6 Demande du club de SEDAN réintégration de son équipe réserve senior

Le club sollicite que son équipe réserve sénior soit intégré dans un groupe de R3. Guy André reprend la genèse de la vie de ce club et explique la situation.

- Le Comité directeur donne son accord à l'unanimité.

7 Demande du club de SELESTAT

Le Comité directeur prend acte de la demande du club et rappelle que la réglementation des montées et des descentes a été validée lors du Comité directeur de septembre 2023.

8 Aide financière VILLERUPT U18 FUTSAL à ROUBAIX

Le club sollicite une aide financière aura l'honneur de représenter la Ligue du Grand Est en finale nationale à ROUBAIX.

- Le Comité directeur donne son accord de principe pour cette aide financière dont le montant sera fixé après étude à réception du bilan financier de cette manifestation.

9 Commission des compétitions

9.1 Demande pour la catégorie U14

Permettre aux équipes de clubs professionnels sur demande officielle de leur part de maintenir leur équipe U14 R1 à l'issue de la saison 2023/2024 dans l'hypothèse où ils se retrouvent dans l'impossibilité de pouvoir réintégrer le championnat d'un point de vue réglementaire et sportif par l'intermédiaire du glissement générationnel.

Cela entraînant ainsi la possibilité d'augmenter le nombre total de 28 au lieu de 24 avec une possibilité de régularisation en saison N+1.

Le glissement générationnel de la catégorie U 13 vers le championnat U 14 devant être respecté pour la saison 2025 2026.

La commission régionale des compétitions propose que si un club professionnel ne peut pas monter de U13 en U14 alors à leur demande on peut les maintenir en U14.

- Le Comité directeur donne son accord à la majorité, mais il serait bon aussi que le club engage des équipes en U13 D1.

9.2 Aide aux déplacements U13 Filles et garçons à Cap Breton

La commission des compétitions propose de prendre à hauteur de 100% les frais de déplacement des clubs amateurs pour un budget d'environ 10 000 € et ne pas effectuer de financement pour les clubs professionnels.

- Le Comité directeur donne son accord à l'unanimité.

10 Statut régional des jeunes

Le Comité directeur prend acte des propositions de la commission des compétitions mais lui rappelle qu'elle doit appliquer la réglementation.

Les clubs auront tout loisir ensuite de saisir la commission régionale d'appel.

10.1 Statut des éducateurs

En raison de la réglementation trop contraignante le Comité directeur accorde le sursis pour cette saison et demande à la commission des compétitions qu'une proposition de modification des textes soit faite au prochain Comité directeur à présenter pour la prochaine assemblée générale.

10.2 Dérogation des terrains article 36

Communiquer sur les dérogations qui courent jusqu'à fin 2024, le Comité directeur souhaite que la commission des compétitions en relation avec celle des installations sportives alertent les clubs et les municipalités concernées.

11 Commission du bénévolat

Le président René LOPEZ nous propose de valider en qualité de membre la candidature de Madame Virginie FRANCOIS.

- Le Comité directeur donne son accord à cette proposition

12 Commission juridique et de discipline

Le président Avilio NUNEZ ne souhaite pas donner une suite favorable à la candidature de Monsieur Jean-Claude LEGROS

- Le Comité directeur prend acte de ce refus

13 Dossier assurance des licenciés

Lors du dernier Comité directeur du 18 mars 2024 nous avons décidé de dénoncer à titre conservatoire le contrat actuel de la MAIF dont son montant par licencié s'élève à 3,43€ et pour lequel nous souhaitons une minoration.

A ce jour celle-ci ne nous a fait aucune contre-proposition.

En conséquence nous vous proposons de valider l'offre de la compagnie MMA (Mutuelle Mobilière du Mans) au titre de la saison 2024-2025 dont sa proposition s'élève à 3,31 € par licencié.

- Le Comité directeur décide de retenir la proposition de MMA.

14 Bilan au 30 juin 2024

14.1 Point atterrissage financier au 30 juin 2024

Sur la base des chiffres arrêtés au 30/03/2024 et compte tenu des charges et produits constatés sur les mois d'avril, mai, juin des exercices précédents, les résultats financiers de cette saison devraient être légèrement positifs.

Ce résultat est la conséquence d'une baisse significative des charges et d'une augmentation des produits à la suite de la modification du statut financier.

Le Trésorier général attire l'attention sur les points suivants :

- la marge est faible, elle représente plus ou moins 1 % du budget global
- le suivi des charges sur les 3 dernier mois sera déterminante.

14.2 Situation des Clubs

Le montant global des impayés est en nette diminution. Il reste quelques points inquiétants. Un rappel a été fait sur les sanctions des clubs qui ne sont pas à jour, la procédure à suivre et à respecter. Certains devront sans doute être comptabilisés en perte sur cet exercice comptable notamment les clubs radiés.

14.3 Budget prévisionnel 2024-2025

Par suite des travaux réalisés par tous les départements concernés de la LGEF, le Trésorier Général a présenté un premier budget prévisionnel en mettant en avant les points clés structurants notamment sur les charges et produits et les points clés conjoncturels comme l'impact de l'inflation ou encore les mouvements concernant les partenariats ou sponsoring.

Les hypothèses concernant le nombre de licences, de clubs, d'augmentation du statut du niveau de l'inflation ont été validées. Des ajustements notamment sur les charges et produits ont été demandés à la suite de cette première présentation. Au prochain CD, le budget prévisionnel définitif sera présenté et validé par le CD pour une présentation en AG.

15 Intervention Bruno HERBST représentant du bureau du collège des Présidents de district

15.1 Réforme de la gouvernance

Décision du Comex du jeudi 18 avril de se prononcer contre la proposition du groupe de travail visant la réforme de la gouvernance du Belfa telle que nous l'avions détaillée dans une grande majorité (sans unanimité toutefois).

Vincent NOLORGUES a défendu le projet lors d'un large débat où les Présidents de District sont également intervenus avec conviction en faveur de la proposition commune :

Résultats : 7 voix contre - 6 voix pour - 1 abstention

15.2 Conclusion

Avec une certaine précaution, Vincent a évoqué le fait que le sujet pourrait être, éventuellement, à nouveau considéré et, le cas échéant, abordé aux Collèges de Montpellier. A suivre.

Cela permettra de prendre du recul pour permettre de mieux analyser la situation et donc de prendre une meilleure décision.

16 Informations diverses

16.1 Arbitrage

Stéphane Villemin nous communique les résultats des candidats fédéraux qui sont tombés il y a quelques jours.

La LGEF compte désormais trois nouveaux arbitres "FFF" : Lucas Bekendorf, arbitre assistant en National et deux Jeunes Arbitres de la Fédération, Estéban Chrétien et Théo Grandfils, toutes nos félicitations.

Le classement des arbitres fédéraux sera connu le 05 juin prochain.

Félicitations également à Julien Lang désigné pour officier lors de la finale de la Coupe de France Futsal à Toulouse.

16.2 Féminisation

16.2.1 La bourse aux projets

Les candidatures sont possibles jusqu'au le 30 avril. Les Districts (mail aux directeurs, copie aux présidents) ont été sollicités la semaine dernière pour relayer une dernière fois la communication à ce sujet auprès de leurs clubs.

La cérémonie de remise des récompenses aura lieu le samedi 15 juin 2024 dans les salons du stade Marcel Picot à Nancy. Une invitation parviendra très prochainement aux élus.

Les membres du CD sont invités s'ils le souhaitent à participer à un (ou plusieurs) jurys, des informations plus précises d'agenda et de présentation des thématiques vous seront transmises par Alexandre pour relais aux membres du CD.

Les membres du CD seront invités à élire un prix spécial LGEF parmi une dizaine de projets « coup de cœur » qui leur seront soumis.

16.2.2 Le séminaire fées du foot actes 2

Le séminaire se déroulera sur 3 jours, du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin. Un programme et une invitation parviendront aux élus dans le courant de la semaine prochaine. Emeline Saintot nous fera suivre les présences des personnalités invitées dès que ces dernières auront pu confirmer leur participation (nous sollicitons notamment Laura Georges et Stéphanie Frappart).

Les inscriptions sont toujours en cours, avec les préinscriptions nous recensons environ 140 femmes qui participeraient à tout ou partie de cet événement.

La présence des élus serait très appréciée à l'un ou l'autre moment de ce séminaire, et surtout le vendredi après-midi pour l'ouverture, le samedi matin pour un moment d'échange avec les participantes, et également le dimanche en fin de matinée pour le moment de clôture.

16.3 Agenda

Prochaine réunion des Collèges du foot amateur les 3 et 4 mai à Montpellier.

La finale de la Coupe de France Féminine 2023-2024 opposera le Paris St Germain au FC Fleury 91, le samedi 4 mai prochain (en direct sur France 4 et Bein Sports) au stade de La Mosson de Montpellier (Hérault).

Relocalisation de l'Assemblée Générale de la L.F.A et de l'Assemblée Fédérale respectivement au siège de la FFF et à Clairefontaine les 7 et 8 juin prochains au lieu de Cap Breton, pour des problèmes techniques.

Dans le prolongement de l'amélioration de la communication avec les salariés, une réunion élue et salariés aura lieu le vendredi 20 septembre au fort Pélissier à Nancy. (Horaire à confirmer)

17 Calendrier des réunions

- Lundi 03 juin 2024 à 18h00 Comité directeur en visio
- Jeudi 27 juin 2024 à 18h00 Assemblée Générale en visio
-

Michel SPINDLER

Secrétaire Général

Albert GEMMICH,

Président

ANNEXE

AFFILIATIONS				
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	TYPE	DATE
Moselle	WILLERWALD FOOTBALL CLUB	564779	Libre	25/03/2024
Marne	ASSOCIATION SPORTIVE FLEURY LA RIVIERE	864782	Loisir	23/04/2024
INACTIVITES				
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE	
Marne	FC LE CENTRE DE JONCHERY	582448	11/04/2024	
REPRISE D'ACTIVITES				
DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE	
Alsace	AS LAUTERBOURG	560420	23/04/2024	